

Qualité de l'air extérieur : enjeux et accompagnement de la Région Normandie

2 mai 2023



RÉGION
NORMANDIE

www.normandie.fr

Sommaire

- ① **La qualité de l'air extérieur dans les schémas régionaux**
- ② **Les outils proposés pour faciliter la mise en œuvre des objectifs régionaux**

1

La qualité de l'air extérieur dans les schémas régionaux

1 La qualité de l'air extérieur dans les schémas régionaux

CONTEXTE

Réorganisation du Service « Energies renouvelables et économie circulaire (SEREC) »

Severine Villabessais – responsable de pôle planification écologique

**Delphine Baudry – chargée de projets
Territoires et Climat**

**Emilie Nourrisson : chargée de projets
déchets et qualité de l'air**

Plusieurs directions et services concernés par la qualité de l'air :

- DEEDD - Service bâtiment durable
 - DEEDD - Mission développement durable (pour la qualité de l'air intérieur dans les lycées)
 - DAT - Service Aménagement, Santé et Territoires vulnérables
- + politiques régionales en lien avec la mobilité, les chaufferies bois, l'agriculture, etc.

1 La qualité de l'air extérieur dans les schémas

SRADET : les objectifs sur la qualité de l'air

OBJECTIF 36 : DIMINUER L'EXPOSITION AUX POLLUANTS ATMOSPHERIQUES POUR AMELIORER LA QUALITE DE VIE ET LA SANTE DES NORMANDS

OBJECTIF 71 : AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR RÉGIONALE, EN MOBILISANT TOUS LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

Sous objectifs :

- **REDUIRE L'EXPOSITION DE LA POPULATION, NOTAMMENT LA POPULATION SENSIBLE**
- REDUIRE LES RISQUES DE SUREXPOSITION A LA POLLUTION ROUTIERE EN RESPECTANT LES VALEURS LIMITES DU NO2 ET DES PM10 A PROXIMITE DU TRAFIC.
- REDUIRE LES EMISSIONS DE POLLUANTS ISSUES DES INSTALLATIONS PORTUAIRES.

1 La qualité de l'air extérieur dans les schémas

Régionaux : les objectifs sur la qualité de l'air

OBJECTIF 71 : AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR RÉGIONALE, EN MOBILISANT TOUS LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

Sous objectifs :

- RENFORCER LA PRISE EN COMPTE DE LA QUALITE DE L'AIR INTERIEUR DANS LE CONSEIL POUR UNE REHABILITATION AMBITIEUSE DES BATIMENTS
- FORMER ET QUALIFIER LES ACTEURS DU BATIMENT
- SENSIBILISER ET FAVORISER LE RENOUVELLEMENT DES SYSTEMES INDIVIDUELS DE CHAUFFAGE AU BOIS PAR DES SYSTEMES PERFORMANTS
- IMPLANter ET CONCEVOIR LES CHAUFFERIES COLLECTIVES AU BOIS DE MANIERE A LIMITER LEURS IMPACTS SUR LA QUALITE DE L'AIR ET LES POPULATIONS RIVERAINES
- **FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DE SOLUTIONS ALTERNATIVES AU BRULAGE DES DECHETS VERTS A L'AIR LIBRE**

1 La qualité de l'air extérieur dans les schémas

SRADDET régionaux : les objectifs sur la qualité de l'air

OBJECTIF 71 : AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR RÉGIONALE, EN MOBILISANT TOUS LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

Sous objectifs :

- SENSIBILISER LES ACTEURS DE LA FILIERE AGRICOLE POUR METTRE EN ŒUVRE DES PRATIQUES ADAPTEES EN MATIERE DE QUALITE DE L'AIR.
- FAVORISER LA REDUCTION DES EMISSIONS DE POLLUANTS ATMOSPHERIQUES ET DES ODEURS EN INCITANT LES ACTEURS INDUSTRIELS A INNOVER, MENER DES ACTIONS EXEMPLAIRES ET PARTAGER LES MEILLEURES TECHNIQUES DISPONIBLES (MTD).

Les objectifs du SRADDET en lien avec la qualité de l'air vont être modifiés en 2024 afin de prendre en compte la loi « climat et résilience » du 22 aout 2021.

1 La qualité de l'air extérieur dans les schémas régionaux

Chef de filât

La loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles du 27 janvier 2014 (MAPTAM) confie aux Régions le rôle de chef de file en matière de qualité de l'air.

- ⇒ Rôle de coordination des actions des collectivités sur la qualité de l'air
- ⇒ Rôle d'accompagnement des collectivités

Dans le Plan de Protection de l'Atmosphère (**PPA**), la Région Normandie a pour projet de travailler sur l'action 10 : Sensibiliser les collectivités à la notion "urbanisme favorable à la santé" et les doter d'une boîte à outils pour répondre aux enjeux de la qualité de l'air.

2

Les outils proposés pour faciliter la mise en œuvre des objectifs régionaux

2 Les outils proposés pour faciliter la mise en œuvre des objectifs régionaux des territoires dans leur démarche de **PCAET**

● Ce que dit le Code de l'Environnement :

Un **Plan Climat Air Énergie Territorial** (PCAET) a pour objectif (entre autre) d'améliorer la qualité de l'air, afin de préserver la santé des habitants du territoire. Plus concrètement :

- Le diagnostic du PCAET doit contenir « Une estimation des émissions territoriales de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques, ainsi qu'une analyse de leurs possibilités de réduction » en mentionnant les sources de données utilisées ;
- La stratégie territoriale identifie des objectifs stratégiques et opérationnels notamment sur la réduction des émissions de polluants atmosphériques et leur concentration et sur l'adaptation au changement climatique;
- Le PCAET doit s'articuler avec les objectifs du SRADDET
- Le programme d'actions du PCAET doit prévoir des actions pour renforcer la qualité de l'air

Pour s'assurer de la bonne prise en compte des sujets identifiés dans le SRADDET, la Région Normandie propose l'outil ORECAN, des dispositifs d'aide pouvant accompagner les actions du PCAET, une grille d'auto-évaluation des PCAET

● **Les objectifs de la « grille d'auto-évaluation des PCAET » sont :**

- **Pour les territoires** : faciliter la prise en compte des objectifs du SRADDET et le contenu des Règles prescriptives, prendre du recul sur les démarches soutenues par la Région, être sensibilisés à utiliser les outils existants (Oreca, travaux du Giec Normand...)
- **Pour les référents PCAET** : gagner du temps dans l'émission des avis, identifier les éléments indispensables attendus pour chaque référent, pouvoir facilement apporter des conseils techniques pour accompagner les territoires.

2 Les outils proposés pour faciliter la mise en œuvre des objectifs régionaux

- Des dispositifs régionaux d'aide à la mobilité décarbonée

- [IDEE ACTION Mobilité durable](#)

- Contact : Florence VIVIER (Direction Energies Environnement et développement Durable) - Email : florence.VIVIER@normandie.fr – Tel : 02 31 06 95 26

- [Aménagements cyclables favorisant l'intermodalité](#) et le dispositif [MOBILITE DURABLE \(REACT-EU\)](#)

- Contact : Direction Mobilités et Infrastructures - Service Offre de Mobilité et Intermodalité
Tel : 02 35 52 56 06

- Le nouveau dispositif « **Territoires et Climat** » pour des territoires résilients face au changement climatique

2 Les outils proposés pour faciliter la mise en œuvre des objectifs régionaux

• VERS UN NOUVEAU DISPOSITIF : « TERRITOIRES ET CLIMAT », POUR DES TERRITOIRES RESILIENTS FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Pilotage Région et ADEME
- Objectif : accompagner des EPCI en Normandie désireux d'être résilients face au changement climatique :
 - en organisant l'appropriation des enjeux et la montée en compétences des élus et des agents des collectivités locales, ainsi que des acteurs du territoire ;
 - en définissant une feuille de route opérationnelle ;
 - en engageant la mise en œuvre de premières actions phares d'adaptation, pour aller vers un territoire plus résilient.
- Durée : 2 ans

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET « TERRITOIRES ET CLIMAT », POUR DES TERRITOIRES RESILIENTS FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Lancement de l'AMI : début avril 2023

Webinaire « Adaptation » : le 12/05/2023 de 14h à 16h

Retour du dossier de candidature : 2/06/2023

Jury (ADEME, REGION, DREAL, DDTM, ANBDD...) – 27/06/2023

Analyse croisée sur ACC - Annonce des résultats : 12/07/2023



Parcours « Adaptation aux conséquences du changement climatique » (Région)

Parcours formatif « Adaptation au changement climatique »

Réalisation feuille de route du territoire à l'horizon 2050 et 2100

Mettre en œuvre 5 premières actions concrètes

Financement Région : 50 000 € /territoire

Et aussi :
Réunion d'un collège de financeurs ;
Animations de réseau de réseaux
sur Adaptation au changement
climatique,

Parcours « résilience face au changement climatique » (ADEME)

Parcours formatif « Résilience »

Réalisation d'une stratégie de résilience

Mettre en œuvre 2 à 5 premières actions concrètes

Financement ADEME : 50 000 € / territoire

Vos contacts pour Territoires et Climat

Pour l'ADEME Normandie :

Karine BOSSER (coordinatrice du Pôle Territoires Durables)

Email : karine.bosser@ademe.fr

Tel : 02 31 46 89 61

Pour la Région Normandie :

Delphine BAUDRY (Chargée de projets Territoires et Climat)

Email: delphine.baudry@laregionnormandie.fr

Tel : 02 31 06 97 46

Merci de votre attention



www.normandie.fr

